

**A l'attention des familles
ayant opté pour le prélèvement
automatique**



Lycée de Gascogne
HÔTELLERIE ET TOURISME
BORDEAUX - TALENCE

15 Rue François Rabelais - 33405 TALENCE Cedex

☎ 05.56.84.47.50

gest.0332192d@ac-bordeaux.fr

AGENCE COMPTABLE

Talence, le 16 octobre 2023

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous **l'échéancier pour les familles de boursiers taux 2 ayant opté pour le prélèvement automatique** pour régler la demi-pension :

Trimestre	Date de prélèvement	Montant
1	10 novembre 2023	21.00€
	8 décembre 2023	21.00€
	10 janvier 2024	Ajustement au reste dû
2	8 février 2024	10.00€
	8 mars 2024	10.00€
	8 avril 2024	Ajustement au reste dû
3	8 mai 2024	12.00€
	8 juin 2024	12.00€
	8 juillet 2024	Ajustement au reste dû

L'Agent Comptable,

Alba MARIE-NOEL